



©FAO/Ahmed Bezeid Beyatt

## RENFORCER LA COORDINATION ET LA COLLABORATION RÉGIONALES POUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES MALADIES ANIMALES TRANSFRONTALIÈRES, EN PARTICULIER LA FIÈVRE APHTEUSE, LA PESTE DES PETITS RUMINANTS ET LES MALADIES ÉMERGENTES DANS LA RÉGION PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Mars 2022

ODD:



Pays:

Membres de l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA): Algérie, Égypte, Irak, Jordanie, Liban, Libye, Mauritanie, Maroc, Soudan, Tunisie

Code du projet:

TCP/RAB/3704

Contribution de la FAO:

215 000 USD

Période de mise en œuvre:

11 novembre 2019 – 30 décembre 2021

Contact:

Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord  
FAO-RNE@fao.org

### Partenaires

Directions chargées de l'élevage, ministères de l'agriculture.

### Bénéficiaires

Membres de l'OADA, unités vétérinaires des ministères dans les pays cibles.

### Contribution au Cadre de programmation par pays (CPP)

#### Irak, CPP 2018-2022

Priorité gouvernementale 1: Résilience et rétablissement des moyens d'existence agricoles dans les régions irakiennes retrouvées.

Produit 1.5: Renforcement des capacités pour une surveillance et un contrôle efficaces des ravageurs et des maladies transfrontalières des plantes et des animaux dans les zones frontalières.

Priorité gouvernementale 3: Augmentation de la productivité agricole durable des petits exploitants pour une meilleure sécurité alimentaire et nutrition.

Produit 3.7: Renforcement des capacités nationales pour une surveillance, un diagnostic et un contrôle efficaces des maladies et ravageurs transfrontaliers des plantes et des animaux, sécurité sanitaire des aliments comprise.

#### Jordanie, CPP 2017-21

Priorité gouvernementale 1: Préparation et réponse aux catastrophes dans le secteur agricole.

Produit 1.3: Renforcement des capacités nationales de lutte contre les maladies animales transfrontalières.

#### Mauritanie, CPP 2017-2021

Priorité du Gouvernement 1: Les productions agricoles, d'élevage et de pêche, créatrices d'emplois et de valeur ajoutée, inclusives et durables.

Produit 1.6: Les moyens de surveillance, de prévention et de lutte contre les maladies et ravageurs (transfrontaliers) des plantes et des animaux renforcés.

#### Maroc, CPP 2017-2020

Domaine prioritaire 1: Le développement durable, inclusif et efficace des systèmes alimentaires et forestiers.

Produit 1.6: Les moyens de surveillance, de prévention et de lutte contre les maladies et ravageurs (transfrontaliers) des plantes et des animaux sont renforcés.

#### Soudan, CPP 2017-2020

Priorité gouvernementale 1: Environnement politique et institutionnel favorable à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Produit 1.4: Des mécanismes de coordination renforcés pour une agriculture durable, la sécurité alimentaire et la nutrition.

#### Tunisie, CPP 2016-2020

Priorité gouvernementale 1: La promotion des systèmes de production agricole, le renforcement de leur compétitivité et l'assurance de leur durabilité.

Produit 1.4: Des capacités techniques renforcées des structures concernées en matière de lutte contre les maladies émergentes et transfrontalières, y compris le crquet pèlerin.



### DESCRIPTION DU PROJET

L'élevage représente une part importante des moyens d'existence dans la région du Proche Orient et de l'Afrique du Nord. Les maladies qui affectent le bétail ont un impact dévastateur sur la productivité et la production animales ainsi que sur la santé humaine et, par conséquent, sur le processus global de développement économique. La fièvre aphteuse, la peste des petits ruminants (PPR) et le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) figurent parmi les maladies présentes dans la région. De surcroît, des facteurs de risque tels que la mondialisation et le changement climatique contribuent à l'augmentation des maladies animales et zoonotiques émergentes et réémergentes.

Les maladies animales transfrontalières menacent la production alimentaire locale et les économies nationales et constituent donc une préoccupation commune aux pays du Proche Orient et de l'Afrique du Nord. Bien que des programmes de renforcement des capacités (formation, surveillance et contrôle) des services vétérinaires en matière de prévention et de lutte contre les maladies animales transfrontalières aient été mis en œuvre dans la région, ils ne se sont pas traduits par un plus grand nombre d'actions coordonnées entre les pays. Cette lacune peut être reconduite à l'absence d'informations en temps opportun sur les diverses maladies, sur leur propagation à travers les frontières et sur leurs impacts potentiels au niveau régional. Ce manque d'informations limite la prise de décision et ne permet pas d'agir rapidement.

La protection des animaux d'élevage contre les maladies et la prévention de la propagation de ces dernières sont des éléments cruciaux dans la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté. Dans ce contexte, le projet visait à accroître les capacités de surveillance et d'alerte précoce dans les pays membres de l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA) et à améliorer l'échange d'information (déclarations/notifications) au niveau régional, la collaboration et l'action conjointe des pays en matière de prévention et de lutte contre les maladies animales transfrontalières.

## IMPACT

Le projet a contribué à améliorer la coordination et les actions reposant sur des éléments tangibles pour mieux lutter contre les maladies animales et zoonotiques transfrontalières. La gestion des foyers de maladies animales transfrontalières dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord devrait devenir plus efficace, améliorant à plus long terme la santé des cheptels.

## RÉALISATION DES RÉSULTATS

Le projet a aidé les pays membres de l'OADA à contrôler les épidémies de maladies animales transfrontalières. Il s'agissait d'améliorer les procédures de notification et de surveillance, ainsi que de renforcer les mesures de lutte et de prophylaxie, telles que la vaccination. Un échange constructif d'informations sur l'apparition et la lutte contre les maladies transfrontalières est désormais en place entre les pays. Les principales activités et résultats du projet sont présentés ci après.

La coordination de la capacité de surveillance et de lutte contre les maladies animales transfrontalières a été examinée, tandis que les besoins des dix pays membres de l'OADA ont été évalués au moyen d'un questionnaire élaboré par la FAO rempli par les pays. Les pays ont ensuite analysé leurs besoins en formation et des ateliers de formation sur les maladies ont été organisés en fonction des réponses. Il s'agissait notamment d'ateliers de formation/sensibilisation sur: i) la lutte contre la fièvre de la vallée du Rift (FVR) et l'influenza aviaire hautement pathogène en Mauritanie (IAHP); ii) la lutte contre la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) au Liban; iii) la résistance aux antimicrobiens (RAM) en Jordanie, en tant que sujet connexe ayant une importance de plus en plus grande dans le contrôle des maladies.

Les plans d'action des pays participants sur la surveillance régionale des maladies animales transfrontalières ont été renforcés et les plans existants, tels celui de l'OADA, le Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières, la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse et les campagnes d'éradication de la PPR ont été soutenus et améliorés.

Le programme de formation de l'OADA sur les maladies animales transfrontalières dans la région, intitulé «Maladies animales transfrontalières: situation actuelle, méthodes de diagnostic et de lutte», s'est tenu en ligne en raison de la pandémie de covid-19 et des restrictions liées. Il a été suivi par 55 participants de 17 pays. Le programme de formation a couvert les maladies et les sujets demandés par les pays dans le questionnaire et a abordé les méthodes de diagnostic et de lutte, avec un accent particulier sur la FVR, la PPR, la fièvre aphteuse et la brucellose.

L'Égypte, le Liban, la Mauritanie et le Soudan ont été soutenus dans leur lutte contre les maladies animales transfrontalières par la fourniture de kits de tests de diagnostic et de matériel de laboratoire pour la FVR, la fièvre aphteuse et la brucellose. Des vaccins contre la pasteurellose, la DNC et la PPR ont également été fournis à certains pays membres de l'OADA.

La coordination entre les pays des activités de lutte contre les maladies transfrontalières a été améliorée grâce au site web de l'OADA, auquel tous les pays peuvent accéder pour consulter les mises à jour et échanger des informations.

Les procédures et les formulaires de déclaration ont été évalués, afin de vérifier que les pays utilisent des formulaires appropriés et appliquent des procédures standardisées pour la surveillance et la lutte des maladies transfrontalières. En outre, la notification au niveau international a été examinée, notamment en ce qui concerne les exigences de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) en matière de notification des maladies. Les dix pays participants de la région adhèrent désormais à des procédures de déclaration normalisées.

## MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

La livraison des produits attendus du projet a été limitée ou retardée en raison de la pandémie de covid-19 et des restrictions liées, ainsi que d'autres contraintes imprévues survenues au cours du projet. Ainsi, les consultations, ateliers et réunions n'ont pu avoir lieu qu'en ligne, et les déplacements prévus du consultant international et des coordinateurs du projet n'ont pas été possibles. Une prolongation de six mois sans coût supplémentaire a été demandée et approuvée afin de terminer les activités du projet.

En outre, le budget initial approuvé a été révisé et diminué afin d'allouer des fonds au Yémen, en réponse à une situation d'urgence dans ce pays et à une demande urgente de fonds.

## MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT

Les efforts déployés pour le contrôle des maladies animales transfrontalières ne sont pas ponctuels: les pays participants sont membres de l'OIE et se sont engagés dans le Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières; leurs laboratoires sont en relation avec des laboratoires de référence internationaux. Les systèmes de lutte contre les maladies animales transfrontalières existent bel et bien, mais ils ont constamment besoin d'être suivis et activés. Il est donc recommandé d'effectuer un suivi sur le maintien des mécanismes de coordination de lutte contre les maladies transfrontalières.

## DURABILITÉ

### 1. Développement des capacités

L'OADA a joué un rôle important dans la lutte contre les maladies animales transfrontalières dans la région au cours du projet, en assurant la liaison avec la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse, l'OIE et d'autres parties prenantes, et en organisant fréquemment des sessions de formation, des ateliers et des consultations d'experts, ainsi qu'en fournissant une formation par le biais d'un protocole d'accord.

Le partenariat avec le Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières a été réactivé avec succès et il existe une interaction constante avec les bureaux régionaux de l'OIE.

### 2. Égalité des sexes

Ce domaine de travail transversal n'était pas applicable au projet.

### 3. Durabilité environnementale

Non applicable.

### 4. Approche fondée sur les droits de l'homme, notamment le droit à l'alimentation et à un travail décent.

Non applicable.

### 5. Durabilité technologique

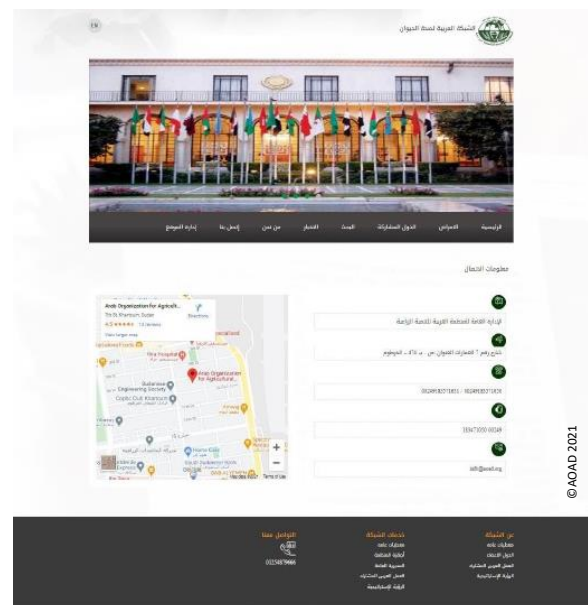
La création de réseaux sur les maladies animales transfrontalières par le biais du site web régional qui leur est consacré est un outil puissant, qui met en relation les pays non seulement pour le partage d'informations, mais aussi pour la coordination.

En ce qui concerne le développement des connaissances locales, un renforcement des capacités a été effectué dans un contexte local, par exemple avec des professionnels de la santé animale sur la FVR en Mauritanie ou les mesures de contrôle des foyers de DNC au Liban.

En outre, le projet a mobilisé des professionnels très actifs des services vétérinaires nationaux, qui fournissent des services de santé animale, en accordant une attention particulière aux mesures prophylactiques contre les maladies animales transfrontalières, telles que la vaccination.

### 6. Durabilité économique

Ce domaine de travail transversal n'était pas applicable au projet.



## DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE DIFFUSION PRODUITS AU COURS DU PROJET

### Documents

- ❑ **OADA et FAO.** Avril 2020. Protocole d'accord signé entre l'OADA et la FAO.
- ❑ **FAO.** Septembre 2020. *Proposed methodology to review Animal Disease Surveillance and Reporting Systems in 10 countries of the NENA Region.* 8 pp.
- ❑ **FAO.** Octobre 2020. *Questionnaire for countries online* (disponible sur demande).
- ❑ **FAO.** Novembre 2020. Consultation sur la surveillance et la lutte contre les maladies animales transfrontalières et zoonotiques en Mauritanie. 15 pp.
- ❑ **Sayed, S., OADA.** Décembre 2020. *Report on TADs Training course.* 3 pp.
- ❑ **AOAD.** Mai 2021. *Final Report Strengthening regional coordination and collaboration for the prevention and control of transboundary animal diseases in the NENA region.* 13 pp.
- ❑ **FAO.** Mai 2021. Rapport final consultation en urgences en santé animale, TCP/RAB/3704. 11 pp.
- ❑ **FAO.** Mai 2021. Formation des formateurs sur l'épidémiologie, le diagnostic, la prévention et la lutte contre la FVR, la fièvre hémorragique de Crimée-Congo et l'IAHP, organisée à Idini du 30 avril au 4 mai 2021. 9 pp.

- ❑ **FAO.** Juillet 2021. *Review on Animal Disease Surveillance and Reporting Systems in Lebanon.* 18 pp.
- ❑ **FAO.** Novembre 2021. *Strengthening of efforts of One-Health-Driven AMR Control in Jordan, Awareness Workshop in Jordan at the World Antimicrobial Awareness Week (WAAW) report.* 3 pp.

### Matériel de sensibilisation

- ❑ **OADA.** Arab Animal Health Network Page.



©AOAD 2021

RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

<b>Impact attendu</b>	<b>Amélioration de la situation zoonitaire et diminution des foyers de maladies animales transfrontalières dans la région du Proche-Orient et de l’Afrique du Nord</b>		
<b>Résultat</b>	Renforcement de la coordination et des actions fondées sur des éléments tangibles pour lutter contre les maladies animales et zoonotiques transfrontalières		
	Indicateur(s)	Nombre de pays ayant mis en œuvre des protocoles normalisés de notification et de surveillance pour les principales maladies animales transfrontalières.	
	Situation de référence	0	
	Objectif final	10 pays.	
	Commentaires et mesures de suivi à adopter	Les procédures de déclaration et de surveillance ont été améliorées, et un échange constructif d’informations sur l’apparition et la lutte contre les maladies animales transfrontalières entre les pays participants est désormais en place. Le site web de l’OADA sur les maladies animales transfrontalières a été développé et est maintenant en ligne; tous les pays peuvent y accéder pour les mises à jour et l’échange d’informations, ce qui contribue à une meilleure coordination des activités de contrôle de ces maladies.	
<b>Produit 1</b>	Élaboration d’un plan de développement des capacités visant à renforcer la surveillance et l’alerte précoce pour le contrôle des maladies		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Plan de développement des capacités pour renforcer la surveillance et l’alerte précoce pour le contrôle des maladies.	Plan élaboré.	Oui
<b>Situation de référence</b>	Absence de plan.		
<b>Commentaires</b>	Afin d’élaborer un plan de développement des capacités visant à renforcer la surveillance et l’alerte précoce pour le contrôle des maladies, un questionnaire a été envoyé aux pays, comprenant, entre autres, des questions visant à déterminer les besoins en formation. En raison de la pandémie de covid-19 et des restrictions liées, la plupart des activités de formation ont eu lieu en ligne.		
<b>Activité 1.1</b>	Création d’un comité de pilotage/coordination du projet composé de représentants de la FAO, de l’OADA et de représentants de 10 pays		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Le Comité a été créé, rassemblant des représentants de la FAO, de l’OADA, de l’OIE et des Services vétérinaires des dix pays de la région.	
<b>Activité 1.2</b>	Recrutement d’un consultant international et de 10 consultants nationaux pour la rédaction du rapport d’évaluation et du plan d’action associé		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Afin de rédiger le rapport d’évaluation et le plan d’action associé, un Consultant international a été recruté ainsi que des Consultants nationaux dans trois pays (Égypte, Liban, Mauritanie). La FAO a choisi de ne pas recruter de consultants nationaux en Algérie, Irak, Jordanie, Libye, Maroc, Soudan et Tunisie, mais de traiter directement avec les services vétérinaires de ces pays.	
<b>Activité 1.3</b>	Évaluation/révision par des consultants de la coordination de la capacité de surveillance et de contrôle des maladies animales transfrontalières dans le cadre du programme afférent de l’OADA		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	La coordination de la capacité de surveillance et de contrôle des maladies animales transfrontalières (en accord avec le programme de l’OADA en la matière) ainsi que les besoins des pays ont été évalués par le biais d’un questionnaire développé par le consultant international et envoyé aux pays. Le Liban et la Mauritanie ont produit des rapports détaillés sur le système de surveillance et de contrôle des maladies animales transfrontalières dans leurs pays.	
<b>Activité 1.4</b>	Atelier régional pour la présentation des résultats de l’évaluation et l’élaboration d’un plan d’action pour le renforcement des capacités		
	Réalisé	En partie	
	Commentaires	Cette activité n’a été réalisée que partiellement, les travaux ayant dû se dérouler en ligne. Il n’a pas été possible d’organiser l’atelier régional en présentiel en raison de la situation liée à l’épidémie de covid-19. Les besoins en matière de renforcement des capacités pour contrôler les maladies animales transfrontalières dans la région ont été couverts par l’atelier virtuel, intitulé «TADS - current situation, diagnostic methods and control», que l’OADA a organisé dans le cadre du protocole d’accord signé avec la FAO.	

<b>Produit 2</b>	Capacité accrue du réseau régional sur les maladies animales transfrontalières pour leur surveillance et leur contrôle		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre de pays où des experts nationaux sont formés pour une surveillance et un contrôle adéquats.	10	Oui
<b>Situation de référence</b>	0		
<b>Commentaires</b>	Les dix pays ont analysé leurs besoins en formation et leur personnel national a participé au programme de formation de l'OADA sur les maladies animales transfrontalières. En outre, des ateliers de formation spécifiques sur certaines maladies ont été organisés (sur la FVR en Mauritanie, sur la DNC au Liban et sur la RAM en Jordanie, en tant que sujet connexe ayant une importance de plus en plus grande dans le contrôle des maladies).		
<b>Activité 2.1</b>	Finalisation du plan d'action sur la surveillance régionale des maladies animales transfrontalières		
	Réalisé	En partie	
	Commentaires	Le nouveau plan d'action initialement envisagé n'a pas été élaboré. En revanche, les plans d'action des pays participants sur la surveillance régionale des maladies animales transfrontalières ont été renforcés et les plans existants, tels que celui de l'OADA, le Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières, la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse et les campagnes d'éradication de la PPR ont été soutenus et améliorés.	
<b>Activité 2.2</b>	Organisation de formation à la surveillance et aux notifications, ainsi que d'autres activités de développement des capacités, comme spécifié dans le plan		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Le programme de formation de l'OADA sur les maladies animales transfrontalières dans la région, intitulé «TADs - current situation, diagnostic methods and control», a été organisé dans le cadre d'un protocole d'accord. Il a couvert les maladies et les sujets demandés par les pays dans le questionnaire, et a abordé les méthodes de diagnostic et de contrôle, avec un accent particulier sur la FVR, la PPR, la fièvre aphteuse et la brucellose. Il a réuni 55 participants de 17 pays. En raison de la situation dérivant de la pandémie de covid-19, cette formation s'est tenue en ligne; des échanges en ligne avec les consultants ont également été organisés. Les autres activités de renforcement des capacités organisées comprenaient: – une formation sur le contrôle de la FVR et l'IAHP en Mauritanie; – un atelier de formation et de sensibilisation en ligne au Liban sur le contrôle de la DNC; – un atelier de sensibilisation à la RAM en Jordanie.	
<b>Activité 2.3</b>	Fourniture d'un soutien logistique de base pour permettre les fonctions de surveillance dans certains pays membres		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	L'Égypte, le Liban, la Mauritanie et le Soudan ont été soutenus dans la lutte contre les maladies animales transfrontalières par la fourniture de kits de tests de diagnostic et de matériel de laboratoire pour la FVR, la fièvre aphteuse et la brucellose. Des vaccins ont été fournis: – contre la pasteurellose pour la Mauritanie; – la DNC pour le Liban; – la PPR pour la Palestine.	
<b>Activité 2.4</b>	Production d'un bulletin régional trimestriel (en ligne) montrant les tendances des maladies animales transfrontalières dans la région et diffusant les informations recueillies		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Le site web de l'OADA sur les maladies animales transfrontalières a été développé et est maintenant en ligne. Tous les pays peuvent y accéder pour obtenir des mises à jour et échanger des informations, ce qui contribue à améliorer la coordination des activités de contrôle des maladies animales transfrontalières.	

<b>Produit 3</b>	Renforcement de la capacité régionale de coordination de la lutte contre les maladies animales transfrontalières par le développement d'outils et de procédures standardisés pour la surveillance et la coordination		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Protocole régional de coordination en matière de maladies animales transfrontalières validé et mis en place.	Protocole de coordination validé par les pays et publié.	Oui
<b>Situation de référence</b>	Absence de protocole de coordination.		
<b>Commentaires</b>	Les procédures et les formulaires de rapport ont été examinés. Des suggestions de modifications ont été faites lorsque nécessaire et alignées sur les exigences de déclaration. Cet examen a été effectué aux niveaux national et international, afin de garantir leur conformité aux exigences de l'OIE en matière de déclaration des maladies.		
<b>Activité 3.1</b>	Revoir et normaliser les mécanismes de coordination et de notification des maladies animales transfrontalières		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Les procédures et les formulaires de déclaration ont été évalués, afin de s'assurer que les pays utilisent des formulaires appropriés et appliquent des procédures standardisées pour la surveillance et la lutte contre les maladies animales transfrontalières. L'établissement de déclarations au niveau international, notamment en ce qui concerne les événements épidémiques à l'OIE, a été examiné. Les procédures de déclaration normalisées sont désormais suivies par les dix pays participants de la région.	

Partenariats et diffusion

Pour plus d'information veuillez contacter: [Reporting@fao.org](mailto:Reporting@fao.org)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome, Italie